

## **ENDURANCE TOUT TERRAIN QUAD 2018**

**Anaïs AUDRAN**  
La Talerie  
24120 Terrasson Lavilledieu  
06.79.68.26.85  
anais.audran@sfr.fr

### **Calendrier 2018**

<b>Dates</b>	<b>Lieux</b>	<b>Clubs</b>	<b>Contact - Engagements</b>
<b><u>11/03/2018</u></b>	<b><u>Lissac sur Couze (19)</u></b>	<b><u>BMSO</u></b>	Brehier Jean Pierre 06 12 93 13 58
<b><u>08/04/2018</u></b>	<b><u>St Sulpice Laurière (87)</u></b>	<b><u>MC Des Monts</u></b>	Amélie DA Costa 06.33.22.62.25
<b><u>23/9/2018</u></b>	<b><u>St Laurent les Eglises (87)</u></b>	<b><u>AM AMBAZAC</u></b>	Delage Fabrice 06 29 56 00 67

### **ARTICLE 1**

La Ligue Motocycliste du Limousin met en compétition le Championnat de Ligue d'Endurance Tout-Terrain Quad 2018 NCO ainsi que les trophées Féminine et Vétérans, ayant pour but d'établir les classements individuels annuels des pilotes de la Ligue du Limousin.

Un minimum de trois épreuves devra avoir lieu pour que le championnat soit homologué.

### **ARTICLE 2**

Ouvert à tous les pilotes de la ligue sans inscription préalable. Participent au classement tous les pilotes licenciés compétition d'un club de la Ligue.

#### **Formule :**

1 pilote 1 quad

Les licenciés une épreuve et compétition, ainsi que les pilotes appartenant à une autre Ligue, seront acceptés au départ des épreuves mais ils ne peuvent participer au classement cumulé du Championnat.

Les pilotes licenciés au CMPN demeurant sur le territoire de la Ligue seront pris en compte pour le classement du championnat de Ligue du Limousin.

Le pilote ne désirant pas participer à ce championnat, doit en aviser le responsable de la commission d'Endurance TT Quad. Les pilotes désireux d'un N° à l'année devront en faire la demande auprès du responsable de la commission d'Endurance TT Quad à l'aide du bulletin spécifique fourni par les clubs et qui devra être retourné, dûment remplie avant le 21 février 2018 à l'adresse du responsable de la Commission d'Endurance TT Quad ou par e-mail.

**Aucun numéro à 3 chiffres ne sera attribué sauf pour les pilotes pouvant justifier de leur inscription et participation aux championnats de France de quad . L'inscription au championnat de ligue ne vaut pas inscription aux épreuves.**

### **ARTICLE 3**

Le classement Scratch sur chaque épreuve s'effectuera dans l'ordre d'arrivée de la manche, ou suivant le total des places des 2 ou 3 manches. Pour être comptabilisé dans le classement le pilote devra, au minimum avoir parcouru la moitié de la distance faite par le 1er , et franchir la ligne d'arrivée 30 min au maximum après le passage du vainqueur de l'épreuve.

#### **ARTICLE 4**

Le montant de l'engagement à chaque épreuve est fixé à **50 euros (incluant la cotisation régionale de deux euros)**. Une majoration financière de retard d'engagement pourra être appliquée par le club organisateur suivant le règlement particulier de l'épreuve.

Les demandes d'engagements de chaque épreuve se feront sur le site internet [www.liguemotolimousinengagement.fr](http://www.liguemotolimousinengagement.fr)

L'accueil administratif se déroulera aux lieux et horaires prévues par les organisateurs dans le règlement particulier. Le pilote lui-même devra s'y présenter. Le contrôle administratif est obligatoire et doit se faire avant le contrôle technique.

A leur arrivée sur le lieu de l'épreuve, les concurrents régulièrement engagés doivent se présenter à l'accueil administratif munis de :

- la confirmation de leur engagement,
- la licence de l'année en cours,
- le permis de conduire, (le permis AM est obligatoire pour les pilotes de moins de 16 ans) ou le CASM.

#### **ARTICLE 5**

Les quads devront être équipés d'un coupe-circuit, de nerf-bars avec protection reliant le bas de l'aile arrière (ou protection équivalente) les sangles devront être rattachées au cadre, et d'une protection (pare choc) de couronne et de disque de frein arrière.

La taille des numéros devra être réglementaire et lisible.

#### **ARTICLE 6**

**Les épreuves se dérouleront sur un minimum de 2h00 pour les solos** selon la formule de 1, 2 ou 3 manches. Pour la première épreuve, la mise en place pour le départ sera effectuée par tirage au sort. Le départ des autres épreuves s'effectuera suivant le classement provisoire du Championnat. Le départ de la 2ème et 3ème manche se fera dans l'ordre du classement de la manche précédente. Pour chaque épreuve, chaque pilote devra faire un minimum de 1 tour d'essai.

#### **ARTICLE 7**

**Seul le pilote, le chef de stand, le mécano et le panneateur auront accès au parc ravitaillement.** Il est interdit de fumer dans cette zone.

Un arrêt au stand est obligatoire durant l'épreuve.

**Les concurrents doivent rouler à vitesse réduite dans le couloir de décélération.**

Les pilotes sont obligés de rentrer dans les stands pour effectuer un changement de lunettes, de gants, etc. Ils ne peuvent pas se les faire passer sur la piste sous peine d'une sanction.

Chaque pilote devra avoir sur son stand de ravitaillement **un extincteur et un tapis environnemental absorbant.** Le ravitaillement de la machine est se faire moteur éteint. Tout manquement à ces règles engendrera des sanctions immédiates (avertissement ; tour de pénalité ; exclusion de l'épreuve ; ...).

#### **ARTICLE 8**

Pour tout ce qui n'est pas précisé ci-dessus ou dans le règlement particulier de l'épreuve, se reporter au règlement du Championnat de France d'Endurance TT Quad.

#### **ARTICLE 9**

Pour chaque épreuve, les points seront attribués selon le barème suivant :

1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème	12ème	13ème	14ème	15ème
25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6

16ème	17ème	18ème	19ème	20ème
5	4	3	2	1

#### **ARTICLE 10**

Le champion, le vice champion du classement scratch ainsi que la meilleure Féminine et le meilleur Vétéran se verront remettre, lors de l'assemblée générale, une plaquette par la Ligue Motocycliste du Limousin. La ligue récompensera le meilleur des plus jeunes compétiteurs. Pour être titré, **ils devront avoir participé à deux épreuves sur trois lors de ce championnat.**

Un minimum de 5 pilotes engagés par championnat sera exigé pour qu'un classement soit pris en compte.